

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2018

Le deux juillet deux mil dix-huit, le dix-neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain BORDE, Maire.

Présents : Mmes et Mrs BAYLE Jean-Louis, BORDE Alain, BORDE Marie-Hélène, GOURAND Jean-Claude, LENOIR Marc, LENOIR Yves, de RANGO Christine, SANNOM Davy, VARLET Charles-Henri

Absents excusés : Mmes GAGET Fabienne, de VILLENAUT Gabrielle

Secrétaire de séance : Mr LENOIR Yves

En ouvrant la séance, le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

Tarifs locations salles

Il est décidé de ne pas augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente et du restaurant scolaire.

Protection des données à caractère personnel

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur.

Afin d'accompagner les communes qui le souhaitent, l'ATDA, lors de son assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2018, a décidé de compléter ses différentes prestations en proposant un service protection des données à caractère personnel et a modifié ses statuts en conséquence.

La commune va adhérer à ce service optionnel proposé par l'ATDA.

Sècheresse 2018

Une demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole pour sécheresse va être adressée à Madame la Préfète de l'Allier.

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va également être transmise en Préfecture, une trentaine de bâtiments sur lesquels sont apparues des fissures ont été recensés.

Décision modificative n° 2 (budget commune) – Régularisation 2017

Suite à une erreur d'imputation sur un mandat d'investissement de l'exercice 2017 (travaux forêt), il est nécessaire d'annuler ce mandat sur l'exercice 2018 et de le créer à nouveau sur ce même exercice en l'imputant à l'article 2312.

Il y a donc lieu de rectifier le budget de la commune en conséquence :

Section	Sens	Article	Prog.	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
Fonctionnem.	Dépense	2312 (041) Agencements et aménagements de terrains			1 037.00 €
Fonctionnem.	Recette	2183 (041) – Matériel de bureau et matériel informatique			1 037.00 €

Remaniement cadastral

Un remaniement cadastral va être effectué par un géomètre du cadastral. Seul le bourg sera concerné.

Les travaux vont débuter fin 2018 pour se terminer début 2020.

Ce remaniement est indispensable, le cadastre actuel datant de 1932.

Moulins Communauté : Prise d'une compétence supplémentaire

Par délibération en date du 04 octobre 2018, le conseil communautaire a donné un avis favorable sur l'évolution des statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins en intégrant une nouvelle compétence supplémentaire sous le libellé : « Gestion des eaux pluviales urbaines ».

Coupes de bois 2019

Les coupes de bois situées dans les parcelles 14 et 55 seront mises en vente en bois façonné. Une convention sera signée avec l'ONF.

Questions diverses

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le 6 novembre. Les effectifs sont stables. Les 2 TBI sont en service.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, les recherches sur les soldats d'Aurouër « Morts pour la France » seront exposées.

La numérotation des lieux-dits est terminée, avec les nouvelles dénominations des routes et chemins. La partie administrative reste à faire (informations à communiquer aux divers organismes : Moulins-Communauté, Cadastre, La Poste, courriers aux habitants).

Des devis ont été faits pour la réfection du chemin de la Joubarde et de la route du Cimetière.